



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris (France), le 24 septembre 2020,

Désignation d'un expert indépendant

Le cabinet Sorgem Evaluation a été désigné en qualité d'expert indépendant appelé à se prononcer sur le caractère équitable des conditions financières d'une offre publique d'achat simplifiée, suivie le cas échéant, d'un retrait obligatoire, portant sur les actions et les obligations convertibles de la société Advenis.

La société Inovalis a déposé le 24 septembre 2020 auprès de l'Autorité des marchés financiers un projet d'offre publique d'achat simplifié sur les actions et les obligations convertibles de la société Advenis non détenues par le concert formé entre Inovalis et la société Hoche Partners Private Equity Investors.

Inovalis et Hoche Partners Private Equity Investors détiennent respectivement 5 154 844 actions, représentant 65,45% du capital et 73,77% des droits de vote de ADVENIS, et 583 334 actions, représentant 7,41% du capital et 8,35% des droits de vote de ADVENIS. Le concert détient ainsi ensemble 5 738 178 actions soit 72,86% du capital et 82,12% des droits de vote de ADVENIS.

Inovalis et Hoche Partners Private Equity Investors détiennent par ailleurs respectivement 2 134 et 2 146 obligations convertibles, soit 48,43% et 48,71% des obligations convertibles émises par ADVENIS. Le Concert détient ainsi ensemble 4 280 obligations convertibles représentant 97,14% des obligations convertibles émises par ADVENIS.

Conformément à l'article 261-1-III du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, le conseil d'administration de Advenis a institué le 27 février 2020 un comité ad hoc, composé de quatre membres et constitué majoritairement d'administrateurs indépendants. Ce comité ad hoc a été chargé de proposer au conseil d'administration la nomination d'un expert indépendant, de superviser les travaux de l'expert indépendant désigné par le conseil d'administration, et de préparer un projet d'avis motivé.

Conformément aux articles 261-1-I et 261-1-II du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, le conseil d'administration de Advenis, a nommé, par décision du 15 mai 2020 et sur proposition du comité ad hoc, le cabinet Sorgem Evaluation, représenté par Mme Claire Karsenti, Associée, en qualité d'expert indépendant, aux fins que ce dernier se prononce sur le caractère équitable des conditions financières de l'offre publique d'achat simplifiée suivie, le cas échéant, d'un retrait obligatoire.

Le comité ad hoc assure le suivi des travaux de l'expert indépendant dans le cadre prévu par la réglementation applicable.

Le conseil d'administration de ADVENIS se réunira à nouveau pour émettre un avis motivé sur le projet d'offre publique d'achat simplifiée suivie, le cas échéant, d'un retrait obligatoire, après avoir pris connaissance du rapport de l'expert indépendant dans les conditions de l'article 231-19 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Le rapport de l'expert indépendant et l'avis motivé du conseil d'administration de ADVENIS figureront dans le projet de note en réponse qui sera établi et qui sera soumis au visa de l'Autorité des marchés financiers.

A propos d'Advenis

Coté sur le Compartiment C d'Euronext, Advenis (www.advenis.com) est une société indépendante dont les filiales sont spécialisées dans la conception de produits d'investissement immobilier, le conseil en gestion de patrimoine et la gestion d'actifs immobiliers. Ainsi, Advenis accompagne une clientèle institutionnelle et privée dans la valorisation de son patrimoine immobilier et financier. Aujourd'hui, Advenis et ses filiales opèrent dans plus de 25 villes en France, en Allemagne et en Espagne, et comptent près de 300 collaborateurs.

Contacts

Contact de l'expert indépendant :

Sorgem Evaluation
11, rue Leroux
75116 Paris

Claire Karsenti, Associée : +33 (0)1 40 67 20 32 - ckarsenti@sorgemeval.com

Contact au sein de ADVENIS :

Cécile Marais, Secrétaire générale, Relations Investisseurs : +33 (0)1 56 43 33 23 - actionnaire@advenis.com

Contact presse :

Agence SHAN - Cloé Hanus : +33 (0)1 42 86 82 47 - cloe.hanus@shan.fr ou advenis@shan.fr